



Editorial du Maire

Bellevilloises, Bellevillois,

Nous sommes à votre écoute !

Je veux tout d'abord formuler pour toutes les bellevilloises et tous les bellevillois des vœux de bonne et heureuse année 2007, des vœux de santé, de dynamisme et de solidarité, voire de bonheur, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

En ce mois de décembre 2006, nous devons d'abord penser aux difficultés et aux inquiétudes des salariés meusiens dont les emplois sont menacés. Ces hommes et ces femmes ne sont pas responsables de la situation de leur entreprise, mais plutôt les victimes de la compétition économique entre les grands ensembles multi-nationaux de notre planète, entre les nations, entre les entreprises du monde entier. Une compétition dont le profit est bien trop souvent le moteur principal !

Face à ce constat difficile et inquiétant, il ne faut aucunement céder à la résignation. Mais qu'il s'agisse de l'Etat, voire des collectivités territoriales, nous devons apprendre systématiquement à être transparent et à rendre des comptes à nos concitoyens : combien coûtent nos services ? A quoi servent-ils ? L'argent, que nous prélevons à travers vos impôts et les charges sociales, est-il bien dépensé et pour le plus grand nombre ? Pourrions-nous mieux faire autrement et avec d'autres organisations ?

Dans le maquis des structures publiques, où se sont superposés, au fur et à mesure du temps, les échelons de décisions (Commune, CODECOM, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, Europe...) sans que l'on s'interroge sur l'opportunité de tout conserver, et à un moment où l'on se rend bien compte que le poids des impôts et des prélèvements sociaux a atteint son maximum, nous devons être exemplaires et sans concession dans la façon de gérer nos collectivités. Pour notre Commune de BELLEVILLE-SUR-MEUSE, j'ai demandé à vos élus municipaux et communautaires, que je remercie, et à nos services administratifs et techniques, que j'apprécie, de préciser leur travail dans divers domaines d'activité : économie, enseignement, habitat, équipements fonctionnels et structurels, mais aussi au niveau du secteur social. Je souhaite que chacun puisse être en mesure de bien comprendre, où l'on veut aller et comment, et connaître les résultats que nous souhaitons

atteindre ; si je suis bien conscient des difficultés de fonctionnement de nos structures administratives du fait de la lourdeur des procédures, et des difficultés dues à la multiplicité des institutions intervenant dans un même domaine de compétence, je souhaite que cette clarification des rôles et des objectifs, que nous nous fixons, puisse être considérée comme une chance plutôt qu'un handicap supplémentaire.

Alors que les mutations de notre société, rapides, parfois brutales, créant les nombreuses inquiétudes que j'évoquais, nécessitent de retrouver des repères, des racines, tout en donnant un nouvel élan à tous ceux et à toutes celles qui se mobilisent quotidiennement pour comprendre et maîtriser ce monde nouveau, il faut une ardeur nouvelle, c'est le destin de l'homme et c'est sa grandeur, de toujours recommencer ce que le temps transforme dans ce nouveau monde ; espérons que les bellevillois sauront être au rendez-vous de leur destin le moment venu, mais cette histoire qui nous est commune, cette mémoire que nous devons cultiver, cette culture qui nous enrichit, sont autant de points d'appui pour la réussite des projets qui nécessitent une énergie constante, appelant encore de nombreux combats et imposant de nouvelles mobilisations ; plus que jamais il nous faut avancer sur le chemin du progrès en comblant les retards qui nous freinent, en dégageant les chemins du développement économique et social durables, en favorisant la création d'emplois et aussi plus de justice sociale.

Cette nouvelle année 2007 qui se profile est également l'occasion de renforcer et renouveler l'offre de services offert à la population bellevilloise, par l'intermédiaire du C.C.A.S., du contrat de ville, des dispositifs sportifs et associatifs, et avec nos partenaires institutionnels, nous continuons à concrétiser notre volonté de lutte contre l'exclusion afin d'être en mesure de proposer un soutien adapté à chacun.

Toutes les actions que nous menons ont un seul objectif, celui d'améliorer votre quotidien ; nous continuons à nous y employer.

Ainsi, par une action persévérante et cohérente, la municipalité met en place les éléments favorisant un avenir meilleur et plus humain pour les administrés bellevillois au service d'une ambition partagée.

Suite éditorial du maire

Avoir toujours à l'esprit :

*« tout homme qui dirige, qui fait quelque chose
a contre lui ceux qui voudraient faire la même
chose, ceux qui font précisément le contraire,
et surtout la grande armée des gens
beaucoup plus sévères qui ne font rien ».*

J. CLARETIC

Pour ce faire, je tiens à vous assurer que je resterai à l'écoute, avec l'équipe municipale, de vous toutes et de vous tous, pour nourrir mon action, mesurer et influencer les politiques municipales, cantonales, communautaires et départementales.

J'ai toujours eu comme seule ambition, celle de servir tous les jours notre commune, notre canton, et notre département et bien entendu tous les administrés. J'aime construire, agir,

résoudre les problèmes qui se posent dans une société qui change, et souvent « sans foi ni loi »..

Je crois aussi que tout se mérite et qu'au final l'effort est toujours payant.

Bonnes Fêtes

*Bien cordialement et bien fidèlement à vous,
Bien terminer 2006 pour bien commencer 2007*

Votre Maire,

Yves PELTIER



Yves Peltier

Conseiller Général du Canton de CHARNY
Et du Champ de Bataille de VERDUN


Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE

Délégué à l'environnement et au cadre de vie

Président de la CODECOM DE CHARNY SUR MEUSE

Courriers de M. le Maire

COURRIERS DE M. LE MAIRE

 Belleville-sur-Meuse, le 09 novembre 2006

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la Communauté de
Communes de CHARNY
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du champ de Bataille de VERDUN
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
« Délégué à l'Environnement et au cadre de vie »

à

Monsieur Pierre MALCURAT
Représentant le collectif des usagers
des ordures ménagères
04, rue du Général Mangin
55430 BELLEVILLE/MEUSE

NRéf : YPGDEB - MB

Monsieur le Représentant du collectif,

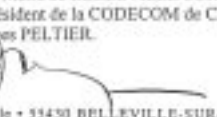
J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint copie du courrier de Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil Général de la MEUSE, suite au vœu que je lui ai moi-même adressé auparavant.

Comme je m'y suis engagé, tant publiquement, que devant mes collègues en conseil communautaire, je ne reste pas inactif dans ce dossier.


J'espère, par cette action, aboutir à un travail parlementaire qui permettra de disposer de réels moyens de gouverner les incohérences dont sont victimes certains de nos administrés.

Je ne manquerai pas de vous informer de toute avancée dans ce dossier, et vous prie de croire, Monsieur le Représentant du collectif et Cher Pierre MALCURAT, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la CODECOM de CHARNY
Yves PELTIER



21, rue Général Mangin • 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
☎ 03 39 86 31 81 • Fax 03 39 83 75 81 • Internet : bellevillesurmeuse.com



La Réunion Paris, le 19 SEP 2006

N/Réf : CPE/0609151

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur le vœu de Monsieur Yves PELTIER, Vice-Président du Conseil Général de la Meuse, relatif aux difficultés rencontrées dans la gestion des ordures ménagères, s'agissant plus particulièrement du choix, pour le financement du service public des déchets, entre la redevance et la taxe.

Parmi les modes de financement du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est celui qui est le plus souvent retenu, notamment en milieu urbain, en raison de sa simplicité de mise en œuvre pour les collectivités locales et leurs établissements publics (recouvrement de la taxe par les services fiscaux de l'Etat, cumul possible avec un financement par le budget général).

A la suite des travaux d'un groupe de parlementaires, le régime juridique de la TEOM a fait l'objet de modifications notables en loi de finances rectificative 2004 ainsi qu'en loi de finances initiale 2005 : allongement à 10 ans de la période d'harmonisation des modes de financement du service public des déchets au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), plafonnement des valeurs locales sous certaines conditions et nouvelles possibilités de modulation des taux de la TEOM en fonction du coût de ce service.

Ces mesures donnent aux collectivités compétentes les moyens de mettre fin aux disparités entre les usagers à la TEOM, qui ont pu sembler injustifiées eu égard au service rendu sur un même territoire.

Les communes et leurs EPCI peuvent également financer le service public des déchets en instituant une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) dont le mode de calcul tient compte de la quantité de déchets produits par chaque foyer.

...

Monsieur Christian NAMY
Président du Conseil Général de la Meuse
Conseil Général
Place Pierre-François Gossin
SP 514
55012 BAR-LE-DUC CEDEX

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
30, avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP



DON DU SANG

BELLEVILLE SUR MEUSE
SALLE DES FETES
MERCREDI 27 DECEMBRE 2006
de 16 h 00 à 19 h 00

EFS Association de Donneurs de Sang Dons de Sang

A NOTER
 Prochaines collectes
 de DON DU SANG 2007
 à BELLEVILLE-SUR-MEUSE

- Mardi 17 JUILLET 2007
 de 16 h 00 à 19 h 30
 à la salle des fêtes
- Mercredi 26 DECEMBRE 2007
 de 16 h 00 à 19 h 00
 à la salle des fêtes




MONSIEUR YVES PELTIER
 MAIRE ET CONSEILLER GENERAL
 MAIRIE
 BP 10
 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

Vandoeuvere le, 6 juillet 2006

Monsieur le Maire,

Chaque année, de nombreux bénévoles œuvrent à la réussite de nos collectes. Celle qui vient d'avoir lieu dans votre secteur s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donateurs que vous avez su convaincre, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation.

Vous transmettez cette reconnaissance, en premier lieu aux donateurs, sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de ces journées.

Encore une fois merci et en attendant de pouvoir vous l'exprimer de vive voix, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.


 Pour le médecin responsable
 de la collecte
 Docteur J.F. NGUYEN
 Docteur E. JACQUOT
 Service des Equipes Mobiles

P.S.: Nous avons accueilli:

BELLEVILLE SUR MEUSE le 5 juillet 2006
 25 personnes, 35 aut donat, dont 4 Plasmaphères et 3 Nouveaux
 (41 prélèvements dont 11 Plasmaphères en 2005)

EMBOULEMENT FRANÇAIS DE SANG - LORRAINE - CHAMPAGNE - ANJOU DE SECONDE - METROPOLITAIN BELLEVILLE SUR MEUSE - TEL: 03 94 44 14 21 FAX: 03 94 44 14 22


HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BELLEVILLE

Tél. : 03 29 84 31 81



- DU LUNDI AU VENDREDI
 de 8 h 30 à 12 h 00
 et de 13 h 30 à 17 h 00
- LE SAMEDI
 de 9 h 00 à 12 h 00
 (permanence Etat-Civil)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CODECOM DE CHARNY-SUR-MEUSE



Zone des Marronniers
 Tél. 03 29 84 33 44

- LES LUNDI, MARDI, JEUDI
 ET VENDREDI
 de 9 h 00 à 12 h 00
 et de 14 h 00 à 17 h 00
- LE MERCREDI
 de 9 h 00 à 12 h 00
 et de 14 h 00 à 16 h 00



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

- LUNDI : fermé.
- DU MARDI AU VENDREDI
 ouvert de 12 h 00 à 17 h 30.
- LE SAMEDI
 ouvert de 9 h 00 à 12 h 30
 et de 13 h 30 à 17 h 30.
- LE DIMANCHE
 ouvert de 9 h 00 à 12 h 30.
- Fermé les jours fériés.

Séance du 4 juillet 2006

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de donner son accord pour l'adhésion de nouvelles communes à la FUCLEM (syndicat d'électrification) ;
- de procéder au transfert de charge du personnel entre le budget général et le budget annexe des eaux, soit 40 000 euros ;
- de procéder aux décisions modificatives de crédit sur le budget général et sur le budget annexe des eaux ;
- d'encaisser le chèque de GDF, soit 1 674,78 euros qui représente la somme due par convention ;
- d'attribuer de nouvelles subventions :
 - à la MFR de Bras-sur-Meuse, 100 euros,
 - à l'association « Foot de Bonheur », 100 euros,
 - à la Ligue des Droits de l'Homme, 100 euros ;
- le Conseil municipal est informé de l'octroi de la subvention FEDER (Europe), soit 114 862,42 euros suite au nouveau dépôt de financement pour la rue Pasteur ;
- de consolider l'emprunt établi pour le lotissement par la transformation de la ligne de trésorerie, auprès de Dexia, soit un emprunt sur 5 ans à 2,72 %.
- de modifier les lignes budgétaires suite au point précédent ;
- de payer en deux fois la subvention ADAPAH suite à la demande du trésorier municipal.

Séance du 29 septembre 2006

Compte rendu de décisions :

- prolongation du délai pour l'entreprise Monti : décision prise le 17 août 2006 par Madame la première adjointe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la reprise de la voirie des Closeries, suite à l'enquête publique. Les frais seront à la charge de la commune, le dossier est confié à Maître Paquin ;
- la création d'un poste d'agent administratif à mi-temps (régularisation) ;
- l'adoption des statuts modifiés de la CODECOM de Charny ;
- l'adoption du rapport annuel 2005 sur le service et la qualité de l'eau potable ;
- la reconduction du Contrat éducatif local 2006/2007 à 2008/2009 ;
- de signer le bail de location pour le logement de fonction situé au 2^e étage de la maison au fond de la cour d'école ;
- de passer le prix de l'eau de 0,57 euros (depuis 1987) à 0,60 euros ;

- d'accepter le chèque de 1 956 euros concernant le sinistre dans un logement ;
- d'encaisser les parts sociales de la Caisse d'Épargne : 28 euros ;
- de reverser la fiscalité foncière de la zone du Wameau et la TLE à la Codecom de Charny, soit 17 629 euros ;
- de prolonger les délais pour l'entreprise Monti et l'entreprise Meuse Paysages dans le cadre des travaux du Parc des Sports ;
- d'autoriser le maire à lancer un appel d'offres pour le renouvellement de la convention de balayage des rues ;
- d'assujettir les logements vacants depuis plus de 5 ans à la taxe d'habitation ;
- de réaménager la dette communale avec la Caisse d'Épargne par un emprunt sur 8 ans à 3,99 % ;
- d'encaisser le chèque de 314,70 euros dans le cadre du dernier accident dans le virage de la rue du Colonel Driant ;
- de signer le bail pour le logement communal au 19 rue de Gaulle ;
- de donner un avis favorable sur l'enquête publique concernant les travaux de Maxi-Mo ;
- d'attribuer l'exploitation forestière de Sivry-la-Perche (2 ha) au mieux-disant, soit 2 556 euros à l'entreprise Martin ;
- de confier la maîtrise d'œuvre de l'extension de la bibliothèque à Estelle Giardino, suite au dossier déposé et après l'avis du CAUE.

L'ADAPAH
s'occupe de vous
et ça change tout !

Appelez à VERDUN
le 03 29 86 58 82

VIVRE MIEUX ! VIVRE HEUREUX À LA MAISON !

Un personnel qualifié qui accompagne au quotidien et facilite la vie à domicile.

Notre association s'adresse à tous publics :

Personnes fragilisées :	Personnes qui se trouvent :
- par l'âge	- dans une situation
- la maladie	familiale délicate
- le handicap	- en activité

Aide personnalisée
Règlement CESU possible

Bureau de Verdun : 24, rue Raymond Poincaré

Siège social : 2 bis, rue du moulin
BP 90114 - 55002 BAR-LE-DUC
Tél. 03 29 79 05 84 - Fax 03 29 79 29 59
Mail : adapah55@wanadoo.fr



Cette liste récapitulative retrace les principales actions, mais il faut noter et souligner le travail effectué par les agents des services techniques au quotidien. A savoir tout l'entretien des espaces verts de la commune, le fleurissement, l'entretien régulier dans les bâtiments communaux (écoles, halle des sports, bâtiments des associations), l'entretien de la voirie communale et des chemins, la vérification régulière de l'éclairage public, les interventions sur le réseau d'eau, l'aide apportée aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations. Ce dernier point est à souligner car cela représente beaucoup de temps donné par les services techniques aux associations qui, ajouté aux subventions votées chaque année, montre le soutien actif et concret à la vie associative.

A noter aussi le travail important pour l'installation des guirlandes et leur démontage. Cette année, la commune a souhaité renouveler ou aménager les guirlandes existantes. Cela a demandé un gros travail de préparation. Mais « l'enjeu en vaut la chandelle » puisque le remplacement des ampoules devrait permettre une économie conséquente sur l'électricité consommée.

Il faut féliciter aussi les agents des services techniques pour le travail de salage et de déneigement effectué lors d'intempéries hivernales. Les voies communales sont dégagées dans les meilleurs délais suivant un ordre de priorité qui place en premier les itinéraires de transports scolaires et urbains, ainsi que les endroits à risques.

TRAVAUX TERMINÉS

- La CEO a terminé de réparer le pont du barrage ;
- terrain de foot : le grillage a été réparé plusieurs fois mais le vandalisme existe toujours ;
- abribus : la société publicitaire a procédé au remplacement et déplacement des abribus les concernant ainsi qu'à la rénovation de deux panneaux publicitaires ;
- les panneaux de circulation ont été revus dans la commune, mais régulièrement ils sont vandalisés ;
- le plateau surélevé au carrefour de l'avenue Gaston Demenois et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny est réalisé ;



Chemin de Halage.

- les travaux de sécurité chemin de Halage sont terminés ;
- les allées transversales du cimetière ont été rénovées par la pose de schiste rouge ;
- des travaux d'entretien ont été réalisés dans l'église dont le vernissage de la porte d'entrée, la réparation

- de l'escalier, le nettoyage du clocher à l'intérieur ;
- la pose de bancs le long de la Meuse ;
- la réalisation de deux portes de sécurité dans le bâtiment « garçons » de l'école primaire ;
- la réalisation d'une rampe handicapés pour accéder au bâtiment « filles » de l'école primaire ;
- les travaux d'entretien pour la rentrée dans les écoles primaire et maternelle ;
- l'élagage des chemins communaux ;
- les travaux de sécurité au niveau du trottoir rue de Douaumont ;
- la remise en peinture des barrières et arceaux existant sur la commune ;
- la réparation à plusieurs reprises du grillage du terrain de tennis ;
- la rénovation des pieds d'immeubles du Parc des Sports ;
- le diagnostic amiante suivant la nouvelle réglementation a été effectué.

TRAVAUX EN COURS OU A EFFECTUER

- Enrobé rue Victor Hugo devant les pavillons ;
- intervenir au local de l'association ferroviophile : l'électricité a été faite, il reste l'isolation ;
- bibliothèque : prévoir remise en peinture extérieure ;
- presbytère : prévoir de repeindre les volets et de nettoyer la façade ;
- presbytère : pose du carrelage dans la véranda et terminer l'extérieur ;
- terrain de foot : remise en peinture de la lisse et des poteaux ;

Les Travaux

- aviron : consolider les fondations des bâtiments ;
- mur à refaire entre les services techniques et la propriété Goulerot ;
- le giratoire de Montgrignon, dossier engagé, une première consultation a été déclarée infructueuse, il y aura une nouvelle consultation au début de l'année 2007 ;
- la rénovation de logements communaux : la plupart des entreprises sont intervenues ;



Rue Aristide Briand.

- aménagement rue Aristide Briand : les travaux d'assainissement sont en cours, la commune procédera au changement de la conduite d'eau potable au printemps 2007 ;
- le démarrage des travaux de voirie et trottoirs programmation 2006.

DOSSIERS A L'ÉTUDE

- cimetière : réfléchir sur le jardin du souvenir (abords) plus nouvelle demande concernant les cavurnes ;
- chauffage des bâtiments associatifs au Parc des Sports et toilettes pour ce secteur, subvention du contrat de ville ;
- agrandissement de la bibliothèque : le dossier de subvention est envoyé aux financeurs ;
- aménagement du carrefour des rues du Colonel Driant, République, du Colonel Mangin et du Général de Gaulle : la DDE a proposé 4 projets, suite à la réunion publique du 23 mai 2006, la DDE a proposé un nouveau projet tenant compte des observations effectuées par les participants à la réunion ;
- les viabilités de l'extension de la zone industrielle du Wameau (CODECOM de CHARNY) ;
- les viabilités pour 24 logements locatifs qui seront réalisés par l'OPAC 55 ;
- l'aménagement paysager de la rue Aristide Briand, le CAUE a été consulté pour donner son avis, suivront des réunions de concertation avec les riverains au cours de l'année 2007.

La Vie Scolaire

RENTRÉE 2006-2007

Après trois années passées à la direction du Groupe Primaire Maginot, M^{me} Liliane MOUTON a quitté ses fonctions.

Nous la voyons partir avec beaucoup de regret, et lui renouvelons nos vœux les plus chaleureux pour une longue, enrichissante et paisible retraite.

ECOLE PRIMAIRE MAGINOT

Directeur : M. QUINTIN

CP	M ^{me} QUINTIN	21 élèves
	M ^{lle} BARBIER	19 élèves
CE 1	M ^{me} DRUET	24 élèves
	M ^{me} BERNET	24 élèves
CE 2	M ^{me} PARRAIN	27 élèves
	M ^{me} RIMLINGER	
CE 2/CM 1	M ^{me} CUMFT	26 élèves
CM 1	M. COLLET	28 élèves

CM 2	M. QUINTIN	26 élèves
	M ^{me} GIRON	
	M ^{me} MESSAGER	24 élèves

Le poste TEMA créé l'année dernière est toujours assuré par M. REEB, ainsi que le poste CLIN pour les enfants du voyage (14 enfants) par M^{lle} PERIN.

ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Directrice : M^{me} LESANNE

Petite section	M ^{me} GONCE	25 élèves
	M ^{me} CHARUE	25 élèves
Petite et moyenne section	M ^{me} RODRIGUEZ	22 élèves
Moyenne section ...	M ^{me} RORHBACH	24 élèves
	M ^{me} GRAMAGLIA	
moyenne et grande section	M ^{lle} LEROUX	22 élèves
Grande section	M ^{me} LESANNE	23 élèves

GARDERIE - RESTAURATION

Succès toujours grandissant pour ces deux services proposés aux familles, aux horaires suivants : 7h30 - 8h30 et 11.30 et 13h30 (pour les demi pensionnaires), et 16 h 30 à 18 h 30.

TRAVAUX

Outre les travaux d'entretien habituels effectués par les Services Techniques Municipaux, au cours de toutes les vacances scolaires, des travaux de sécurité ont été réalisés au Groupe Primaire : ouverture d'une seconde porte de sortie dans les dernières classes qui n'en

étaient pas encore pourvues et aménagement d'une rampe d'accès pour handicapés.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Cette année, le Cercle d'Escrime a rejoint les clubs habituels : Judo-Club Bellevillois, Belleville 55 Aviron, les Francs-Archers du Verdunois, les Clubs d'Echecs Verdun Philidor et l'Association Ferroviophile de Belleville qui participent depuis plusieurs années au C.E.L. Une cinquantaine d'élèves de l'Ecole Primaire suivent ces cours dispensés gratuitement chaque semaine. Merci à tous ces animateurs qui font découvrir leur passion aux enfants.

ECOLE PRIMAIRE MAGINOT

Rentrée 2006 Nouveaux visages dans l'école primaire Maginot

M. QUINTIN remplace M^{me} MOUTON à la direction du groupe scolaire.

M^{me} Parrain assure l'enseignement en classe de CE 2; occupant son poste à mi-temps, elle travaille en association avec M^{me} RIMLINGER actuellement en congé de maternité et remplacée par M. LOUIS.

M. QUINTIN enseigne en CM2 en association avec M^{me} GIRON actuellement en congé de maternité et remplacée par M^{le} LIGIER.

M^{le} PERIN a la charge du dispositif CLIN.

Nous souhaitons une bonne intégration à tous.

Les élèves découvrent leur patrimoine

Profitant d'une belle journée d'automne, la classe de M^{me} QUINTIN, accompagnée par M. QUINQUET s'est rendue au verger expérimental. Les élèves ont



découvert la vigne et ont même dégusté les derniers raisins.

Ravis et attentifs, ils ont pris rendez-vous pour diverses plantations début décembre.

Éducation et santé



Organisée par la Bibliothèque de Belleville dans le cadre de la semaine du goût, une exposition-débat ayant pour thème « Goût et nutrition » a permis aux 4 classes de CM de l'école primaire de bénéficier sur place, dans la salle des fêtes, d'une activité fort enrichissante.

Bien encadrés par une diététicienne et par les bénévoles de l'association bibliothèque, les enfants ont pu enrichir leurs connaissances sur les aliments et découvrir quelques goûts et saveurs.

Sorties éducatives

Les enfants ont pu profiter sous le contrôle de leur maître et d'accompagnateurs bénévoles de sorties éducatives riches et variées.

- EXPOSITION à la bibliothèque de Belleville.
- AMATRIMI : Exposition au Centre Mondial de la Paix sur le thème Peuples du monde.
- ECOLE ET CINEMA : Visionnement du Film « Les vacances de M. Hulot » et rencontre avec la script du Film.

- THEATRE : une pièce de théâtre dans la salle de la MJC.
- EXPOSITION : En salle BCD « Les dangers de la maison. »
- LITTERATURE JEUNESSE : Exposition-vente de livres au sein de l'Ecole.

Remerciements aux associations, aux parents accompagnateurs, à la municipalité, à la CODECOM, à la bibliothèque de Belleville, aux bénévoles pour « l'aide apportée aux enfants ».

En bref !...

CENTRE AERE 2006



Les activités proposées ont été très diversifiées et fort appréciées par les enfants et les parents. Celles-ci ont permis aux enfants de s'épanouir tout au long du mois. Les activités manuelles se sont alternées avec des activités extérieures (pêche, tir à l'arc, sorties au parc Japiot, cinéma...)

Sans oublier les activités « culturelles » ou plutôt d'éveil à la culture : réalisation du spectacle, participation à l'éveil musical, théâtre...

Des campings ont également été organisés, à la plus grande satisfaction de petits et grands.

Quant au spectacle de fin de centre, orchestré par Rémy ROMAIN, il a enchanté tous les spectateurs présents (parents, amis, élus, animateurs...)

Rendez-vous est pris pour le mois d'août 2007.

Le centre aéré s'est déroulé du 31 juillet au 25 août 2006, sous la direction de Karine BERTRAND et Sébastien SINGLER (sous-directeur) aidés de 9 animateurs

Une moyenne de 65 enfants ont été accueillis, dans de bonnes conditions, dans les locaux de la MJC et une classe de l'école primaire.

Une nouveauté cette année : l'accueil des enfants de 3 ans (auparavant l'âge minimum était de 4 ans). Cette expérience s'est avérée positive et sera renouvelée l'année prochaine



A NOTER : en ce qui concerne le recrutement des animateurs, quelques conditions :

- être âgé de 18 ans
- être titulaire du BAFA (4 animateurs)
- ou en cours de formation BAFA (4 animateurs)

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le MAIRE pour le 15 MARS 2007 dernier délai.



RÈGLEMENTATION APPLICABLE AUX VENTES AU DÉBALLAGE

*Professionnels ou particuliers,
le régime des ventes au déballage s'applique à tous !*

Toutes sont soumises à autorisation soit du Préfet ou du sous-préfet pour une surface totale supérieure à 300 m², soit du Maire de la commune où se déroule la vente, et ce dans un délai de 3 à 5 mois avant la date de la vente.

Un dossier complet est à constituer par l'organisateur (justificatif de l'identité de l'organisateur, autorisation ou justificatif au titre de l'occupation d'un espace, notamment une autorisation de voirie si le domaine public est utilisé).

D'autres justificatifs (plan cadastral, etc) peuvent être demandés si l'organisateur est un commerçant dont le magasin excède 300 m², ou si un tel commerce existe à proximité.

Faute de réponse dans les deux mois suivant le dépôt du dossier, la vente est considérée comme rejetée ! (ce peut être pour des raisons de sécurité publique.) En cas de réponse positive, l'autorité précise le lieu, la date, la durée et la nature des marchandises autorisées à la vente.

Il est bon de rappeler que les règles fiscales et la non-concurrence commerciale doivent être observées ! La participation d'un non-commerçant ne doit s'entendre que comme une exception !! Ce particulier ne doit vendre que des objets personnels et usagés, ne peut participer à plus de deux ventes par an, ne peut participer à des ventes extérieures à son territoire de résidence (commune, Codecom ou arrondissement départemental) ; à ce sujet un complément législatif est en cours d'écriture... les services compétents (Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Police, Gendarmerie, Douanes) peuvent être amenés à contrôler ce point.

Ainsi, les règles permettant de préserver l'indispensable équilibre entre l'animation locale et le respect de la loyauté commerciale, feront des ventes au déballage un moment fort de l'animation touristique ou commerciale de notre territoire...

Association «ACT'EN FOLIE»

Chez M. Gérard WATRIN
6, rue du Quartier - 55100 CHATTANCOURT
Tél. 03 29 85 01 54 • Fax 03 29 85 03 10

Dans le prolongement du Festival de Théâtre 2006, nous avons le plaisir de vous communiquer le programme des spectacles que nous organisons sur le périmètre dans les mois à venir.

• **Dimanche 21 janvier 2007**, à la Maison du Temps Libre de Bras-sur-Meuse : Après-midi théâtre « **CAFARD NAHUM** » par le Troupô et les Polakobars. Spectacle pour tout public.

• **Samedi 17 février 2007**, à la salle des fêtes de Belleville : Soirée théâtre « **LES MACHINS** » par la troupe Les Machins. Spectacle pour tout public.

• **Samedi 17 mars 2007**, à la salle des fêtes de Montzéville : Soirée théâtre « **LES RACONTE-MOI** » par la Compagnie MM'Prod. Spectacle pour tout public.

• **Samedi 14 avril 2007**, à la salle des fêtes de Fromeréville : Soirée théâtre « **M. ANSELME ET L'EAU DE VICHY** » par le Troupô. Spectacle pour tout public.

La Charte de l'éco-citoyen...

Si elle n'existe pas pour le moment ni officiellement ni universellement (ce que l'on peut vraiment regretter aujourd'hui) la Charte de l'éco-citoyen n'en est pas, pour le moins, sans valeurs et sans usage !

On en trouve d'ailleurs mille mutations différentes d'une commune, d'une Codecom, d'un territoire à l'autre !

Mais dans toutes, un point commun ! Protéger notre avenir, celui de nos enfants, et celui des enfants de nos enfants, pour les générations futures...

A l'exemple de celle de l'Essonne, que nous nous permettons ici de reproduire partiellement, il nous faut des règles ! Des règles simples, des règles claires ! Des règles à appliquer et à faire appliquer ! Car c'est aussi être éco-citoyen que d'apprendre à l'autre à le devenir ! (cette règle me semble essentielle et je vous l'offre de bon cœur !).

Voyons ce que dit la charte de l'Essonne (à laquelle je me permets d'ajouter quelques commentaires entre parenthèses pour l'adapter à notre commune) :

- On est éco-citoyen 365 jours (ou six) par an (j'ajoute pour ma part 24h sur 24 !)

- Chaque jour l'éco-citoyen préserve l'environnement grâce à des gestes simples

- L'éco-citoyen apprend à jeter moins et à jeter mieux (le compostage en est une illustration simple !)

- L'éco-citoyen cherche à produire le moins de déchets possible (en évitant par exemple les produits suremballés)

- L'éco-citoyen apprend à trier ses déchets et il apporte le verre (les piles aussi, l'huile, etc) au conteneur (ou à la déchetterie) le (la) plus proche prévu à cet effet. Il récupère les journaux, revues, etc, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, etc, dans les sacs ou containers prévus à cet effet (en respectant les règles liées à la filière de tri sélectif, règles souvent rappelées par le journal de la Codecom ou dans nos lignes)

- L'éco-citoyen ne se débarrasse jamais de ses encombrants ou produits toxiques dans la nature, sur les terrains vagues, ou même sur le trottoir

- L'éco-citoyen ne laisse rien derrière lui lors de ses promenades, de ses pique nique, ou toute autre occupation

- L'éco-citoyen fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques de son jardin (mais aussi ceux venant de la cuisine !)

- L'éco-citoyen se renseigne pour éliminer ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement (un coup de fil à la déchetterie, un regard sur les fiches conseils de tri sélectif... Bref ! Comment ne pas se tromper ?)

- L'éco-citoyen donne l'exemple...

La France est fière de sa Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, alors à quand une Charte Universelle de l'Eco-Citoyen ? A quand aussi les réels efforts de tous (producteurs, comme consommateurs !) pour réduire à la source les déchets ?

La démarche est lancée ! Du moins pour ce qui concerne notre belle Commune de Belleville ! Alors faites nous vite part des « articles » que notre Charte Bellevilloise pourrait comporter. Ensemble nous la construirons et la ferons nôtre !

Merci par avance de vos suggestions ! (à envoyer ou déposer en Mairie ou sur le site de la commune)

G. DUREY

LE COIN DU JARDINIER

Pour une fois laissons la vedette à la femme du jardinier qui se révèle être une excellente cuisinière. N'étant plus, légalement, autorisé à vous donner des recettes « maison » pour soigner nos plantes, on va vous parler de recettes « à manger ».

Cette année, les pommiers ont été prolifiques. Pas de gelée à la floraison, pas de pluie pour faire « couler » les fleurs, temps propice pour la sortie des abeilles (pollinisation), on ne sait pas trop, mais c'est pas grave, l'important c'est que la récolte de fruits ait été abondante.

Mais que faire de toutes ces pommes ? Les conserver bien sûr, dans un endroit frais, à l'abri du gel et seulement les cueillies, s'il vous plaît, les tombées ayant peu de chances de se garder.

C'est pourquoi notre cuisinière va vous donner une recette toute simple, mais ô combien délicieuse pour les utiliser.

Mélanger de la farine (250 g), du sucre (250 g), du beurre fondu, une pincée de sel, 1 paquet de levure, afin d'obtenir une pâte grumeleuse.

Garnir une tourtière avec la moitié du mélange.

Râper les pommes.

Couvrir avec le reste de pâte.

Faire cuire 30 mn th 5 (environ 190°).

Déguster. Et c'est là que vous apprécierez les bons soins que le jardinier a apporté à ses arbres! Bon appétit.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2007

COMMUNE DE BELLEVILLE SUR MEUSE

DATE	NOM DE LA MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
07 janvier	Concert	Salle des fêtes	Accordéon club Verdunois
20 janvier	Concert	Salle des fêtes	Harmonie Municipale St-Sébastien
21 janvier	Loto	Salle des fêtes	Harmonie Municipale St-Sébastien
17 février	Théâtre	Salle des Fêtes	Association act' en Folie
04 mars	Foire aux Puces	Halle des Sports A. Convard	Association Belleville Avenir
24 mars	Carnaval	Place Maginot	Comité des Fêtes
07-08 avril	Fête de Pâques	Place Maginot	
08 avril	Chasse à l'œufs	Halle des Sports A. Convard	Comité des Fêtes
29 avril	Bourse multi collections	Halle des Sports A. Convard	Harmonie Municipale St-Sébastien
29 avril	Bourse aux vêtements	Salle des Fêtes	Association Belleville Avenir
08 mai	Cérémonie au Monument aux Morts	Place Maginot	Mairie de BELLEVILLE
02 juin	Fête des Mères	Salle des Fêtes	Mairie de BELLEVILLE
03 juin	Marche « la Rando Bellevilloise »	Place Maginot	Comité des Fêtes et Association Belleville Nature Environnement
02-03 juin	Trophée de la Paix	Stade de Foot	SAVB Football
18 juin	Cérémonie au Monument aux Morts	Place Maginot	Mairie de BELLEVILLE
En juin	Concert	Eglise de Belleville	Harmonie Municipale St-Sébastien
13 juillet	Feu d'artifice + bal	Salle des fêtes	Comité des Fêtes
14 juillet	Brocante	Avenue Aristide Briand	Comité des Fêtes
17 juillet	Don du sang	Salle des Fêtes	Etablissements du Sang de VANDOEUVRE LES NANCY
En juillet	Spectacle danses Ukrainiennes (sous réserve)	Halle des Sports A. Convard	Mairie de Belleville
15 août	Joutes Nautiques	Canal Chemin du Halage	Belleville Aviron 55
09 sept.	Brocante	Place Maginot	Belleville Aviron 55
En octobre	Bourse aux vêtements	Salles des Fêtes	Association Belleville Avenir
11 nov.	Cérémonie au Monument aux Morts	Place Maginot	Mairie de BELLEVILLE
Début déc.	Défilé de Saint-Nicolas	Place Maginot	Comité des Fêtes
26 déc.	Don du sang	Salle des Fêtes	Etablissements du Sang de VANDOEUVRE-LES-NANCY
31 déc.	Réveillon de la Saint-Sylvestre	Salle des Fêtes	Comité des Fêtes

Diverses expositions organisées, tout au long de l'année, par la bibliothèque municipale « Lire à Belleville » Avenue Gaston Demenois dans leur local.

OH, BEN CHAT ALORS !



A la rentrée, les chats s'exposaient à la bibliothèque. A travers la littérature, nos amis à quatre pattes avaient investi les lieux. Les souris n'avaient qu'à bien se tenir. A la demande de l'équipe, une expo photos s'est organisée. Qu'ils étaient tous mignons. Dans des positions scabreuses ou abracadabrantes, les minous attiraient l'attention. Merci aux personnes qui nous ont confié les clichés de leur animal de compagnie, ou des objets se rapportant aux chats.

Les enfants de CP de M^{me} QUINTIN sont venus leur rendre une petite visite. Un petit jeu les attendait. (coloriage, jeu de mots, donner un nom à un petit chat). Ne soyez pas étonnés s'ils vous demandent d'adopter: les chats, c'est trop mignon !

LA DIÉTÉTIQUE, "J'ADOR !"

Dans le cadre de la semaine du goût, la bibliothèque avait invité ses adhérents et les enfants des cours moyen de l'école Maginot à rencontrer une diététicienne de l'hôpital St Nicolas. En partenariat avec Ador55 (Association Diabète Obésité Risques cardiovasculaires) et M^{me} Valérie ESTEVE, les enfants étaient invités à reconnaître les 4 saveurs principales que sont le sucré, le salé, l'acide et l'amer.

La séance commençait par un petit diaporama démontrant les bonnes



habitudes alimentaires pour éviter les risques d'obésité. Puis, à travers quatre ateliers, les enfants ont pu goûter à différentes préparations concoctées par l'équipe d'Ador 55. Pour le sucré, il n'y a pas eu de problèmes, mais pour les autres saveurs, cela a été un peu plus compliqué (voire même impossible). D'où l'importance de l'éducation au goût. Après quelques conseils, les enfants sont repartis avec leur petit questionnaire, un jeu « Quiz » offert par Cora et une brochette de fruits frais confectionnée par les bénévoles de la biblio.

Bien manger, ce n'est pas "l'amer à boire" quand même !

LES ENFANTS AU VERGER : ÉPISODE 2

C'est par une belle journée d'octobre que les CP de M^{me} QUINTIN ont profité d'une belle balade et d'un après-midi nature au verger conservatoire.

Une fois sur les lieux, les enfants ont pu s'ébattre dans l'espace entièrement clos. Par



le plus grand des hasards, les services techniques ayant fauché quelques jours auparavant, on a pu ramasser le « foin » (à ne pas confondre avec la paille). Deux équipes s'étant formées, c'est à celle qui aura fait le plus gros tas ! Match nul. Avec, peut-être, un petit avantage pour les filles ! On a pu discuter de choses sérieuses. Des différents arbres, des racines, du tronc, des feuilles

et de tout ce qui va permettre à un plant de s'épanouir.

Répondre aux petites questions que l'on se pose : sur quoi poussent les cerises ? un cerisier.

Bien. Sur quoi poussent les pommes ? un pommier. Encore une bonne réponse. Et sur quoi pousse le raisin ? Il faut dire que l'on venait de parler de la vigne et la réponse ne s'est pas fait attendre : un vignier !

Après correction, les enfants ont pu finir les derniers grains de raisin que les oiseaux avaient bien voulu laisser. Et, croyez-moi, avec le temps superbe de cette arrière saison, les grappes avaient un de ces parfums...

B i e n t ô t N o ë l !

L'occasion de faire un retour sur les mois passés :

• **Quel bonheur** de s'être retrouvés nombreux pour la rentrée des catés et de l'aumônerie, le Dimanche 17 septembre. Merci à tous les Bellevillois qui ont participé à cette belle journée. Elle a permis à de nombreux enfants et jeunes de se rendre compte que la foi chrétienne n'était pas « une affaire de gosses » ! Si des enfants et des jeunes (et même des adultes !) voulaient nous rejoindre, il n'est pas trop tard !

• **Quel bonheur** de s'être retrouvés encore plus nombreux, le Dimanche 1^{er} octobre, à la salle Cassin, pour la fête de l'amitié ! Quel bonheur, entre autre, d'accueillir la nouvelle communauté des Sœurs de saint Charles ! Merci à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réussite de cette belle « manifestation d'amitié ».

Bientôt Noël ! Il y aura de nombreux rendez-vous sur la grande paroisse, dont un à Belleville, avec la messe le 24 décembre à 23 h 30.

Encore merci à la municipalité pour tous les efforts accomplis au service de l'entretien tant extérieur qu'intérieur de l'église.

Bientôt Noël ! Qui que vous soyez, quelle que soit vos convictions religieuses, je vous souhaite de très belles fêtes en famille et avec vos amis.

Père Guy, curé de la paroisse.

P.S. : à noter dès maintenant sur vos agendas : le lundi 12 Février, Jean-Claude Gianadda animera une veillée dans l'église de Belleville.

La Poste, pour plus de service(s) !



A compter du 2 janvier prochain, La Poste de Belleville-sur-Meuse aménage les horaires du bureau.

L'objectif ? Un meilleur service aux quelques 180 clients quotidiens. Pour mieux coller aux habitudes et aux modes de vie de ces derniers, La Poste a réalisé une étude de fréquentation. « Le constat a été assez rapide ! » explique Monsieur Jean-Marie CHEVALIER, responsable d'établissement à Belleville. « Nous avons remarqué deux axes d'amélioration pour rendre service. La proximité de l'école justifiait d'adapter les horaires d'ouverture en prenant en compte les habitudes des parents qui passent généralement après avoir déposé leurs enfants. C'est pourquoi nous ouvrirons désormais à 8h30. »

L'autre amélioration, et non des moindres, réside dans l'ouverture d'un deuxième guichet qui va permettre de réguler différemment le trafic avec un effet direct : la réduction du temps d'attente.

En ce qui concerne les opérations postales, les clients pourront toujours acheter timbres, enveloppes prêt-à-poster, emballages colis ou encore retirer de l'argent sur un CCP, etc. Le conseiller financier reçoit du lundi au vendredi et un samedi sur deux sur rendez-vous – Tél. 03 29 84 63 75.

Autre nouveauté, « les clients peuvent désormais trouver d'autres produits, tels que les tickets de téléphone, les cartes cadeaux, etc... et autant de services à l'intérieur du bureau » précise Jean-Marie CHEVALIER, satisfait de pouvoir proposer d'autres choses à ses clients.

Ces changements opérés au bureau de poste de Belleville-sur-Meuse découlent de la volonté de Jean Paul Bailly, président de La Poste, de « faire de l'ensemble des bureaux de poste et des différentes formes de présence postale, le premier réseau bancaire et de distribution de France tourné vers le grand public et les professionnels. » Et ce en s'adaptant aux modes de vie des clients, et en concertation avec les élus.

Horaires d'ouverture à compter du 2 janvier 2006 :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Campagne d'information sur les déchets électriques et électroniques



Ce logo vous deviendra vite familier ! Il signifie que le produit étiqueté ainsi ne pourra plus être mis dans les ordures ménagères mais devra être soit repris lors de l'achat d'un produit neuf équivalent, soit éliminé par une filière spécialisée...

En effet, depuis le 15 novembre, conformément à la loi sur les déchets électriques et électroniques (directive européenne DEEE), les commerçants ont pour obligation de reprendre gratuitement un ancien appareil pour tout achat d'un produit neuf équivalent, ce que l'on nomme souvent sous l'appellation du « un pour un ». Par exemple, un consommateur pourra rapporter son ordinateur pour l'achat d'un portable ou son vieux magnétoscope pour l'achat d'un lecteur DVD...

Sans doute avez-vous déjà constaté sur les prospectus ou dans les rayons des magasins qu'un système de double étiquetage des produits électriques et électroniques (téléphones, ordinateurs, baladeurs,

etc.) est apparu : d'un côté les prix traditionnels, de l'autre l'éco-contribution payée par le consommateur en vue de financer le retraitement des appareils.

Pourtant il se pose un problème ! Que faire des appareils que l'on ne remplace pas ? Que faire lorsque j'achète par correspondance ?

Certains professionnels de la vente à distance se font tirer l'oreille. Plusieurs sites de commerce en ligne, par exemple, expliquent qu'ils sont prêts à reprendre les appareils électriques usagés... à condition que leurs clients les leur rapportent dans leurs entrepôts. Ce n'est guère évident si vous avez commandé à l'autre bout de la France !

Rien n'est vraiment prévu par la loi pour le moment concernant le commerce à distance ! Pour le coup, les consommateurs vont devoir rapporter l'appareil à la déchetterie la plus proche... et à condition que la filière ait été mise en place !!!

Pour accélérer justement la création de cette filière, un organisme coordinateur a été créé par décret le 22 septembre dernier. Baptisé OCAD3E, il a pour mission de verser des aides - provenant de l'Etat - aux communes qui équiperont leurs déchetteries pour recevoir le matériel électrique...

Pour terminer (provisoirement) sur ce sujet, il existe une autre solution pour les appareils encore utilisables ou facilement réparables : les associations comme l'AMIE ou Emmaüs... Une bonne façon à la fois de répondre à la loi mais aussi de faire un acte citoyen !

Espérons que faute de reprise, les appareils électriques et électroniques n'iront pas s'ajouter aux déchets sauvages ! Rappelons que ces appareils représentent

des risques de pollution très importants (gaz à effet de serre, composants chimiques polluants, production de composants cancérigènes s'ils sont brûlés !!!)...

Alors la loi est une chose (une nouvelle contrainte pour certains) mais la protection du monde et de son avenir valent bien quelques efforts !

G. DUREY

Nouvelles activités sur BELLEVILLE-SUR-MEUSE

La commune est heureuse de souligner l'installation de nouvelles activités sur son territoire :

- **Christophe CHAUDELET** vient de créer son entreprise sous l'enseigne **PRO-ELEC 55** ; il met son savoir-faire au service des particuliers et des industriels dans le domaine de l'électricité générale. Vous pouvez le contacter au 03.29.84.50.20 ou au 06.88.69.34.93

- **Patrick COSEMANS** vient d'ouvrir son agence de locations de véhicules **ADA** au 1-3 avenue Miribel. Vous pouvez le contacter au 03.29.86.36.27 pour la location de véhicules adaptés à vos besoins

- **Monsieur et Madame MEYNIEL** viennent d'installer leur entreprise **MEYNIEL AGENCEMENT** rue Jean-Claude DURET dans la zone artisanale et industrielle du WAMEAU

- **Madame VERLET** vient de s'installer pour exercer son métier de kinésithérapeute au 58 rue de Gaulle
A toutes et à tous, la commune leur souhaite pleine réussite dans leur activité.

LES ANCIENS COMBATTANTS EN ASSEMBLÉE

Même si l'association des anciens combattants de Belleville que préside Denis Henrion ne compte plus dans ses rangs d'anciens poilus, elle est encore forte de soixante dix neuf membres : cinquante deux adhérents, huit bienfaiteurs et dix neuf veuves. Ce sont essentiellement des anciens combattants d'AFN, même si la section a aussi dénombré un plus jeune ayant combattu en Yougoslavie.

L'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à la salle du conseil municipal, est toujours suivie d'un repas très convivial permettant de rassembler ces générations et d'associer les femmes à cette forme de solidarité.

Après avoir salué la mémoire des disparus de l'année écoulée, au nombre de sept : René George, Jean Maurer, Jean Bricot, Michel Maire, Fernand Thomas, Odette Cunat et Serge Degouy « secrétaire de la section et membre très dévoué à l'association » a indiqué le président Denis Henrion, il a rappelé les activités de l'année qui, au-delà des activités du bureau, avec demandes de secours décès ou demandes de retraites du combattant « se résument à de nombreuses sorties des portedrapeaux dans les cérémonies patriotiques, prises d'armes ou



photo (extraite de l'Est Républicain du 14 novembre 2006)

obsèques, et par tous les temps ».

Le trésorier, André Hurelle a présenté une comptabilité saine et positive : « un budget alimenté essentiellement par les cotisations des membres (10€ pour les actifs et 5€ pour les veuves) et la subvention de la commune de Belleville ».

Après un rapport moral et la présentation du bilan financier équilibré et approuvés à l'unanimité, le président a précisé « comme les années précédentes, la section se retrouvera autour de la galette des rois le 14 janvier prochain à la salle des fêtes ».

Puis les participants n'ont eu que quelques mètres à parcourir pour rejoindre la salle des fêtes où leur a été servi un repas très fraternel.

La composition du bureau :

Président, Denis Henrion ; vice-président, Michel Proville ; trésorier, André Hurelle ; trésorier-adjoint, Michel Martin ; secrétaire, Claude Paquin ; secrétaire-adjoint, André Jacquin ; membres du bureau, Victor Dupont, Claude Durey, Albert Pricot ; commissaires aux comptes, Michel Galimard, Christian Paté ; portedrapeaux, Patrick Martin, Aimé George.

ASSOCIATION BELLEVILLE AVENIR

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent Bulletin Municipal, nous avons de nouveau organisé une Bourse aux Vêtements. Ce gros travail a pu se



faire grâce au savoir faire et à l'expérience des « anciens » et à l'aide efficace de nouveaux bénévoles.

Enormément de déposants pour cette bourse de vêtements d'hiver que beaucoup de personnes attendaient. Les plus beaux articles sont partis dès l'ouverture, mais il restait encore de quoi faire son choix tout au long de la journée du dimanche. La satisfaction des déposants et des acheteurs nous a confortés dans notre décision de renouveler cette opération au

printemps, ce qui ne nous empêche pas de rester fidèles à notre Foire aux Puces qui, dans un autre registre, attire également beaucoup de visiteurs.

Au cours de notre Assemblée Générale du 4 Décembre, nous déciderons quelles associations nous aiderons cette année avec les bénéficiaires retirés de ces deux manifestations.

Dates à retenir :

Foire aux Puces, les 3, 4 et 5 Mars 2007
Bourse aux Vêtements printemps/été les 28, 29 et 30 Avril 2007.

Tous les bénévoles vous souhaitent de Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

ASSOCIATION « TREMPLIN MUSETTE »

Créée en Janvier 2003, l'association « Tremplin Musette » a pour but de former des jeunes musiciens et aussi de faire découvrir la musique aux jeunes enfants.

C'est ainsi que pour la fête de la musique 2004, le président de l'association, M. Rauscher Gérard, en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque « Lire à Belleville » a expliqué aux élèves de l'école maternelle ce qu'est cet instrument tant décrié qu'est l'accordéon et fait participer les élèves à un concert dans la bibliothèque.

De même en 2005, toujours dans le cadre de la fête de la musique avec la participation de l'Harmonie St-Sébastien et de la bibliothèque, « Tremplin Musette » participa activement à l'exposition sur la chanson française par un concert donné devant la bibliothèque.

« Tremplin Musette » c'est aussi une école de musique qui reçoit tous les jours au siège de l'association ou à domicile des élèves enfants ou adultes désireux d'apprendre la musique et la pratique de l'accordéon et du piano. Les cours sont dispensés par Gérard Rauscher, professeur diplômé, membre du jury des concours internationaux, 1er prix de Conservatoire de piano et



Photo : Florian Huart - Concours Menton 2006

saxophone, compositeur et membre de la S.A.C.E.M.

Chaque année, les élèves participent au nom de l'association à un concours régional qualificatif pour la finale nationale, c'est ainsi qu'en 2005 le concours qualificatif eu lieu en la salle des fêtes de Belleville et la finale à Reims ; pour le concours 2006, le concours qualificatif ne put avoir lieu en notre ville du fait de la défection totale des professeurs meusiens mais à Noyon (60) et la finale nationale à Menton (06) début Novembre.

4 représentants participaient à cette finale :

- Laure KUZEMSKY, 9 ans, en catégorie Initiation,
- Florian HUART, 10 ans, de Verdun, en catégorie Préparatoire,
- Vanessa PIERSON, 18 ans, en catégorie Excellence (Musette),
- Sébastien FRANCKET, 17 ans, en catégorie Excellence (Classique).

Les résultats sont les suivants : Laure 90/100 1er Prix coupe, Florian 93/100 1er prix coupe et félicitations du jury et termine 1er de sa catégorie, Vanessa 90/100 1er prix coupe, Sébastien 98/100 1er prix coupe grande distribution ruban et coupe d'honneur meilleure note du concours.

Le comité remercie les parents qui ont fait l'effort pour faire participer les enfants à cette finale et remercie les élèves qui ont porté haut les couleurs de l'association « Tremplin Musette » hors des frontières de la Meuse et de la Lorraine et d'avoir fait honneur à leur professeur.

Association
« TREMPLIN MUSETTE »
60, rue de la République
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE
Tél. 03 29 84 49 23

ANIMATIONS DU CLUB DES PERSONNES ÂGÉES

- **Du 10 au 17 Juin 2006 : VACANCES EN ESPAGNE** sur la Costa Del Sol. Très bon séjour ensoleillé avec « Marine Evasions » et sa sympathique accompagnatrice.
- **27 Juin 2006 : Réunion « NATURALIS »**. 40 participants ravis de cette belle journée.
- **6 Décembre 2006 : Assemblée Générale Ordinaire** suivie du pot de l'amitié + repas de Noël gratuit pour les adhérents de plus de 70 ans, résidants à Belleville.

Prévisions animations 2007

- **14 mars : Réunion « BOUTON D'OR »**.
- **14 Avril : Voyage surprise avec « Marine Evasions »**.
- **En juin : Destination vacances et dates à définir.**

Animations du Club

Tous les lundis et jeudis
(sauf fériés et vacances scolaires), de 13h30 à 18h :
jeux divers à la MJC de Belleville.

Remerciements

Remerciements à M. le Maire et son Conseil municipal pour la subvention et les bienfaits qu'ils accordent à notre Club.

Joyeuses fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2007.

La Présidente.



L'Association Ferroviophile Belleville 55

29, rue Saint Victor – 55100 VERDUN – Tél. 03 29 86 05 44

Président : Jean-Pierre CLINQUART

3, rue Chanteraine - 57680 NOVEANT sur Moselle - Tél./Fax 03 87 52 86 15

L'AFB 55 - Belleville Model'Expo !

De la ROUTE 66 aux vapeurs du PLM !



Avec la superbe **Harley Davidson** présentée par **Louis FLECK** de Nancy et réalisée entièrement en Mécano, et les reproductions de camions américains présentés par **Bruno PRIGENT**, la fascination d'une époque et le rêve des grands espaces américains étaient à leur comble. Mais il n'y avait pas que cela à voir à la halle des sports A. Convard lors de cette grande expo organisée par l'A.F.B. Il y avait aussi des réseaux de trains à toutes les échelles : une ligne ferroviaire d'un pays imaginaire où florilège de saynètes racontaient la vie, avec sa grève de routiers, ses manifestations pour tout défendre, une étape d'une course cycliste ainsi que modernité et énergie renouvelable présente grâce à quelques éoliennes, l'ensemble proposé par le Club de Sarre et Moselle de Stiring Wendel. Egalement cette très belle évocation du tunnel de Tavannes dans les années 1970 présentée et racontée par **Bernard BOITEAU** de Dieue.

Pour ce qui est du train, il y avait aussi

les cercles ferroviaires de Briey et de Nouvion et la collection d'affiches et de modèles réduits de l'Amicale des Anciens et Amis de la Traction Vapeur de Montigny-les-Metz.

André STUDLÉ de Metz nous proposait un bel éventail de modèles en carton; des locomotives ainsi que des barges et bateaux mais surtout les maquettes du Queen Mary, du Titanic et du France, reproduites à la même échelle ce qui montrait la différence de gabarit de ces paquebots. Et avec plus de trente cinq exposants venus de tout le Grand Est nous ne pouvions pas éviter les véhicules et



engins divers qui peuplent notre quotidien ; autos, camions, grues et matériels de travaux publics. Mais le clou de la manifestation fut à n'en pas douter l'envol de la mini-montgolfière radio commandée.

Vous avez été plusieurs centaines à nous rendre visite et à admirer toutes ces belles réalisations malgré les caresses alléchantes du dieu Râ qui encourageaient plus à la balade en forêt qu'à venir nous voir à la halle des sports.

Après cet automne chaud, l'A.F.B. prépare l'année 2007 avec au programme la désormais traditionnelle bourse multicollections qui se tiendra cette année le : Dimanche 25 Février 2007.

Et comme par le passé, un certain nombre de sorties sont au calendrier: Epernay en Mars, Strasbourg en Avril, Chalons-en-Champagne en Juin, Sedan en Octobre, Nancy et d'autres lieux inconnus ce jour.

2006 s'achève. Encore une année bien remplie pour l'A.F.B. dont toute l'équipe vient en cette période de fêtes vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2007.

Contact AFB : 03 29 86 05 44 ou 03 87 52 86 15 ou 06 81 89 28 43.

Réunion de travail : les vendredis à 20 h 30 au local (école primaire, place Maginot à Belleville).



LE COMITE DES FETES DE BELLEVILLE

LE COMITE DES FETES RECRUTE...

Vous avez envie de vous investir dans la vie associative bellevilloise, de participer à la réalisation des fêtes locales.

Prenez contact avec **Sébastien SINGLER** (06.71.10.49.27.)

ou

Michel REVEANI (03.29.84.35.97.)



13 juillet 2006 :

Feu d'artifice au bord du canal

Au soir du 13 juillet, la salle des fêtes a été prise d'assaut par des airs festifs de Fête Nationale. C'est finalement vers 23 heures que le feu d'artifice qui s'étoffe d'année en année, fût tiré. Près de mille cinq cents personnes, venues des divers quartiers et de l'agglomération, se sont installés sous les platanes et sur le chemin de halage pour assister au spectacle pyrotechnique animé par les frères Zakrzewski.

Des gerbes multicolores, sur fond musical, qui ont enchanté petits et grands, et ces derniers l'ont fait savoir.

14 juillet 2006 :

Brocante – foire aux puces.

La journée du 14 juillet a débuté de très bonne heure. Dès cinq heures

du matin, les membres du comité des fêtes, infatigables après la soirée animée du 13, s'organisaient dans l'avenue Aristide Briand pour accueillir les nombreux exposants de la 6^e édition de la Brocante – Foire aux Puces.

Près de 3 000 visiteurs ont sillonné dans l'avenue Aristide Briand la centaine d'exposants qui s'y étaient installés dès 6 h.

Le bon déroulement de ces deux manifestations n'a été possible que grâce au dévouement de chaque membre de l'association à qui nous adressons nos remerciements.



Près de 3 000 visiteurs dans les rues de Belleville (Photo extraite de l'Est Républicain)

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Samedi 2 décembre :
défile de Saint-Nicolas.

Dimanche 31 décembre :
Réveillon des Pâlots.

A Venir :
Carnaval.

Feu d'artifice, le 13 juillet 2007.
Brocante – Foire aux Puces,
le 14 juillet 2007.



ASSOCIATION LOCALE ADMR DU VERDUNOIS

11 rue Léon Gambetta – 55100 VERDUN
Tél. 03.29.83.96.73

NOUVEAU SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE sur VERDUN-BELLEVILLE et THIERVILLE

Facilitez-vous la vie

Notre service s'adresse à tous les publics :

- PERSONNES HANDICAPÉES,
- PERSONNES ÂGÉES,
- FAMILLES.

Les repas froids, à réchauffer, sont portés à domicile. Ils sont composés de :

- 1 potage,
- 1 entrée,
- 1 plat complet,
- 1 fromage,
- 1 dessert

au PRIX de 8,50 €*

*avec possibilité d'une prise en charge par le plan d'aide A.P.A. à hauteur de 3,81 €/repas.

Un repas peut être fourni pour chaque jour de la semaine. Les régimes sans sucre sont pris en compte.

Toute personne intéressée voudra bien s'adresser à : **Association ADMR du Verdunois**

11, rue Léon Gambetta - 55100 VERDUN
Tél. / Fax : 03 29 83 96 73

E-mail : admr-du-verdunois@wanadoo.fr
du lundi au vendredi (fermé le mercredi)
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

En partenariat avec l'Instance Locale de Coordination Gérologique.

Un bénévole de l'association vous rendra visite, après avoir pris rendez-vous, afin de vous expliquer les modalités pratiques d'organisation du portage des repas.

Bulletin de pré-inscription ou de renseignement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Tél. :

Personne à contacter autre que le futur bénéficiaire :

Seriez-vous intéressé par le service de portage de repas : Oui Non

I.L.C.G. DU VERDUNOIS

QUELQUES INFORMATIONS

L'ILCG du VERDUNOIS est une association qui rayonne sur VERDUN, BELLEVILLE, THIERVILLE. Elle coordonne les actions en faveur des personnes âgées, travaille en lien avec les différentes associations de maintien à domicile et propose des actions.

UNE ASSOCIATION A VOTRE ECOUTE

Par le biais du lieu d'accueil rue des Tanneries à VERDUN - Tél : 0329839215

Une permanence chaque jour (sauf le mercredi) de 10 à 12 heures

UNE ÉQUIPE DE BENEVOLES

disponibles pour organiser des VISITES A DOMICILE et permettre de rompre la solitude

UN SOUTIEN FINANCIER

et des conseils pour établir un dossier dans le cadre de L'AMELIORATION à L'HABITAT

LA MISE EN PLACE D'ATELIERS

«EQUILIBRE»

pour vous aider à vous maintenir en forme

LA MISE EN PLACE D'ATELIERS

«MEMOIRE»

qui s'adresse aux personnes de plus de 50 ans et propose des exercices de mémoire en 10 séances de 1h30 environ ; Une conférence est organisée à BRAS SUR MEUSE le 15 janvier 2007, à 15 heures avec le Dr MALO (gériatre au CH VERDUN), les ateliers seront ensuite mis en place à partir du mois de février

L'ORGANISATION DE CONFERENCES

le thème retenu pour la prochaine est : « LA PREVENTION ROUTIERE »

PARTENARIAT AVEC L'ADMR

portage de repas

DES PROJETS POUR 2007

portage de livres - prévention routière : mise à jour des connaissances (code de la route et conduite des seniors

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES SI'ADRESSER A :

LA PRESIDENTE

Régine MUNERELLE 03 29 84 21 89

AU LIEU D'ACCUEIL

rue des Tanneries à VERDUN (derrière la mairie)
au 03 29 83 92 15

L'HARMONIE MUNICIPALE Saint-Sébastien DE BELLEVILLE

Dès le mois de septembre, l'harmonie St Sébastien a repris ses activités avec ses répétitions les vendredis soirs à 20h30 dans les locaux associatifs. Nous restons ouverts à toutes candidatures de musiciens qui désireraient partager la musique d'ensemble, quelque soit l'âge et le niveau.

Après quelques traditionnelles commémorations, l'Harmonie participe à un concert donné au centre mondial de la paix à l'occasion du 90e anniversaire de la bataille de Verdun en collaboration avec l'harmonie de Thierville le 1er novembre puis Ste Cécile le 19 novembre

Nous remercions les Bellevillois de l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé lors de la vente annuelle des calendriers ainsi que les commerçants qui se sont montrés généreux pour le bon déroulement de notre loto du 21 janvier

LES PROJETS

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour :

- ✓ le week-end des 19 et 20 janvier 2007 pour :
 - Un concert gratuit de la Saint Sébastien
 - Un loto
- ✓ Le 29 avril pour la bourse multi collections

Les bénéfices des différentes sorties et prestations nous aideront à financer partiellement le concours des Grands Prix Nationaux de musique 2007, les 26,27,28 mai en Bretagne, que nous commençons à préparer consciencieusement dans la mesure où nous y participons dans la catégorie supérieure. Les résultats que nous obtenons depuis plusieurs années attestent de la qualité de notre formation, toutefois nous sommes désireux de voir notre effectif augmenter. Je rappelle qu'il y a possibilité d'avoir les cours de perfectionnement gratuits pour musiciens qui font partie de l'harmonie

LA FORMATION

La municipalité contribue généreusement à la formation des musiciens de l'Harmonie, mais aussi des Bellevillois inscrits au conservatoire de musique avec lequel nous avons passé une convention.

Se renseigner auprès de M. VALLERIN au 03 29 84 46 87.

Les récompenses de Ste Cécile

Etoile d'or : 5 ans dans les rangs, **Mlle Audrey Mangeard**

Médaille fédérale d'or : 15 ans **Mr Louis Gailemain**

Médaille fédérale d'argent : 10ans **Mme Marie Paule Bernard,**

Milles Emilie Finot, Christelle Patenère, Mrs Arnaud Dessissaire, Teddy Bressan



LE TENNIS A BRAS-BELLEVILLE.

JUSTE UN MOT

Les effectifs de cette année 2006 marquent une rassurante stabilisation et les inscriptions de ce début de saison 2007 montrent une nette progression des licences jeunes.

Avec seulement 26 représentants de Belleville sur les 70 licenciés de 2006, nous devrions pouvoir faire mieux.

Il est vrai que les associations souffrent du manque d'adhérents et de bénévoles, si nous n'y prenons garde, le sport se pratiquera bientôt par joystick interposé.

PETIT CHANGEMENT IMPORTANT SUR NOS TARIFS ÉTÉ

Les tarifs d'été débiteront désormais le 15 avril et le changement de clé se fera fin novembre. Nos tarifs été sont je le rappelle de 30€ pour un adulte, de 22€ pour un étudiant et de 12€ pour un jeune.

Ils seront disponibles lors de nos portes ouvertes. N'hésitez pas à venir nous voir.

Le cadeau de vos mairies:

Grâce aux subventions que nous accordent les mairies de Belleville, Bras, Charny et Vacherauville pour ne pas les citer, nous pratiquons depuis 3 ans, des tarifs réduits en faveur des jeunes jusqu'à 18 ans.

Cotisation pour un jeune né jusqu'en 1989, 15 €. 20€ pour une famille de 3 enfants.

COMPÉTITIONS

Chaque année, notre club participe à différentes compétitions départementales. Coupes Perrey et Crédit Mutuel.

Ces rencontres nous permettent d'aller à la rencontre d'autres clubs meusiens, moments privilégiés où nos compétiteurs peuvent échanger et tester leur niveau avec les joueurs des clubs environnants.

A NOTER : Notre équipe en demi-finale de la coupe Crédit Mutuel 2006 et la belle performance de nos jeunes qui se sont qualifiés pour la phase finale du championnat de Meuse 2007, après avoir disposé de Thierville, Verdun et Boulogny (catégorie 15/16 ans).



L'équipe Coupe Perrey 2007

Responsable des compétitions : Mme Pierrette Gaillard.

NOS COMPÉTITEURS

Chez les dames :

Aurélie Breugnon (30/3), Pierrette Gaillard (30/3), Karine Derue (30/5), Isabelle Lavina et l'aide précieuse de Fabienne Rouyer, Anne-Marie et Stéphanie Schoepps.

Chez les hommes :

Kutschruiter Thibaud (30/2), Schoepps Quentin (30/3), Mollet Florent (30/4), Quinquet Hugo (30/5), Broman Jean-Paul (30/5).

Thomas Loïc, Schoepps Alain, Lavigne Jean-Pierre, Pettazoni Fabien, Schneider Séverin, Schnitzler Nicolas, Bachiroto Romain, Parmentier Romain et Lefrand Olivier.

A NOTER : La belle progression de Quentin Schoepps et l'entrée dans le classement de Hugo Quinquet et de Jean Paul Broman.

Thibaud Kutschruiter et Loïc Thomas récompensés par le comité Meuse de tennis.

VIVE L'ÉCOLE !!!

Depuis le 15 septembre, notre école a repris du service, avec cette fois 2 heures consécutives le Mercredi réservées à l'initiation.

De 17h30 à 18h30 pour 8 enfants de âgés de 6 à 9 ans.

De 18h30 à 19h30 pour les plus grands. 7 jeunes de 9 à 14 ans, encadrés par Aurélie Breugnon.

2 heures le samedi réservées au perfectionnement d'une dizaine de jeunes, encadrés par Alain Schoepps.



ENTRAÎNEMENTS :

Le vendredi soir, de 19h à 21h, l'entraînement des hommes est assuré par Quentin Schoepps. Il s'agit d'un entraînement réservé aux compétiteurs, il est ouvert à partir de 21h à tous les licenciés.

Le lundi est traditionnellement réservé à l'entraînement des dames de 18h30 à 20h et se déroule à la salle de Charny, nouvellement rénovée.

Ces entraînements du lundi et du vendredi sont ouverts à toutes personnes licenciées dans le club et désireuses d'améliorer leur tennis.

NOS TARIFS 2006/2007

Adultes : 50€

Couples : 75€

Etudiants, avant 1987 : 31€

1er enfant, jusqu'en 1987 : 15€

2e enfant : 4€

3e enfant et suivant : 1€

Ecole de tennis : 25€ licence en plus.

Sous la responsabilité de Alain SCHOEPPS (03 29 84 51 22).

Pour plus d'information vous pouvez contacter le Président (03 29 84 70 82).

LE CLUB DE TENNIS «LES PAQUIS»
VOUS SOUHAITE À TOUS,
UNE TRÈS BONNE ANNÉE
SPORTIVE 2007 !

BELLEVILLE AVIRON :

TOUJOURS DE L'INITIATION, DE LA FORMATION ET DES RÉSULTATS



Bouquet Skiff

Championnats de France à Mantes-la-Jolie

Les seniors F. CASCARINO, My. REVEANI, V. DENIS et la juniore surclassée A. LEQUY ont découvert le beau plan d'eau de Mantes où elles ont réalisé 2 courses « pleines » mais pas suffisantes pour entrer dans le Top 24. Quant aux minimes A. SALOMEZ et F. REMETER, plongés pour la première fois dans l'ambiance d'un championnat, ils ont accroché, sous une pluie torrentielle, une satisfaisante 21^e place.

Avec le collège de Thierville

Pour séduire le plus de jeunes à l'aviron, le club a créé des liens avec le collège de Thierville. Les mardis de juin, les élèves



Journée scolaire à Thierville

de 3^e ont bénéficié, dans le cadre de leurs heures d'EPS, d'un « cycle aviron ». Et le lundi 19 Juin, les 115 élèves de 6^e, encadrés par des moniteurs bellevillois et Marion JULLIEN, CRT de Lorraine, ont beaucoup appris sur le monde de l'aviron grâce à divers ateliers théoriques et pratiques. La journée s'est achevée par un goûter collectif (avec l'aide de Mac Do) et la proposition d'une séance individuelle gratuite en Août. Sept élèves en ont profité et 4 ont pris une licence au club.

Les aléas de la météo

Si le soleil s'est montré généreux le 10 septembre, assurant le succès habituel de la brocante organisée par le club place de la Mairie, les pluies diluviennes des premiers jours d'Octobre, en particulier sur les Vosges, ont gonflé anormalement la Meuse à cette époque de l'année. Qui dit crue de la Meuse, dit baisse très importante du niveau du canal. Et la régata « sprint » du 8 Octobre a dû être annulée faute... d'eau, alors que du côté logistique tout était prêt. Coupes et médailles offertes par les amis de l'aviron seront bien sûr remises en jeu en Octobre 2007.

Les « Loisirs »

Rallier en yolette Saint-Mihiel à Ambly était au menu fin Juin de Béatrice, Claudine, Corinne, Gunther, Jef et les deux Françoise.

Le traditionnel Tour de Madine (9 km) a permis, début septembre à Annie, Marylène, Béatrice et Claudine barrées par Françoise, d'améliorer de 30 minutes, le temps de l'année précédente ! Le groupe des « loisirs » s'entraîne le mercredi à partir de 16 h 30. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

La saison 2007 est lancée

Gérardmer, Verdun et Metz ont constitué les 3 premières étapes de la nouvelle saison. La tête de rivière interrégionale de Toul a permis aux responsables de la Ligue de faire un premier bilan régional. Angélique LEQUY, 3^e lorraine et J. Christophe DENIS, 8^e lorrain, en skiff, se sont montrés les plus performants. Pour leur première compétition en 2 sans barreur, M. LEQUY et Maxime PERIN ont décroché une très encourageante 7^e place.

Tous les rameurs ont été mis à contribution le 19 Novembre à Nancy pour la Coupe d'hiver REGA. Notre club s'est classé 7^e, à un souffle de Gérardmer, les meilleurs résultats étant à l'actif des 4 cadets (LEQUY - MONTANIER - PERIN - REMETER) et du 8 féminin (CASCARINO - REVEANI - LEQUY - D. TITEUX associées à des Tuloises et à M. TITEUX d'Epinal).

On compte sur les jeunes : Elisa, Manon, Corentin, Hugo, Pierre, Antoine, Florian pour figurer parmi les meilleurs du Challenge des Jeunes Rameurs disputé en 4 étapes dont la 1^{re} a eu lieu fin Novembre à Belleville.

La formation

Le club comptera en 2007 un nouveau moniteur : Alexandre CAILLOT suit, en effet, la formation adéquate. Il prêtera main-forte à Claude, Jef, Béatrice, Mylène et Marion.



**1, Impasse de la Danlie - BP 154 - 55104
VERDUN CEDEX**

Tél. 03 29 86 27 60 - Fax 03 29 86 60 71



Avec un effectif pratiquement constant, le S.A. Verdun-Bellefeuille-Football conserve son rang, tant chez les jeunes que chez les seniors, dans l'élite du football lorrain.

L'ÉCOLE DE FOOTBALL

Sous la responsabilité de Pierre ARNOULD, épaulé par Luc FRAD COURT, Daniel MILEGIA et Jean-Jacques GUILPIN, l'Ecole de Football occupe, chaque mercredi après-midi, la pelouse du Parc à Ballons. Les Benjamins bénéficient même d'une deuxième séance d'entraînement, le vendredi soir au Pré l'Evêque à Verdun. Une centaine de joueurs ont ainsi l'occasion d'apprendre à progresser individuellement et collectivement.

CATÉGORIE 13 ANS

Deux équipes disputent un championnat, l'une en Honneur, l'autre en District. Managée jusqu'à la trêve par Joël THOMASSIN, la formation n° 1 réalise une excellente première partie de saison et se classe en seconde place de son groupe. De plus, elle reste qualifiée dans la Coupe



de Lorraine (Coupe Roehrig). L'équipe B a plus de difficultés dans sa compétition districale, mais elle progresse à chaque sortie, accompagnée par Denis HUART.

CATÉGORIE 15 ANS

Avec un effectif de 26 joueurs, deux équipes sont engagées : l'une évolue dans le championnat honneur et est dirigée par Lancelot DUBOIS, l'autre dans celui de district et entraînée par Loïc PATENERE. Les résultats de l'équipe A sont assez médiocres dans un groupe très difficile et ils devront accrocher leur maintien lors de la deuxième phase.

L'équipe B est actuellement troisième de son groupe et semble bien partie pour disputer la phase haute de son championnat. L'équipe A est encore en Coupe de Lorraine (Coupe Roussel) et peut espérer aller le plus loin possible.

Le groupe est étoffé et une concurrence saine entre tous les joueurs permet de tirer les deux équipes vers le haut. Il est, par ailleurs, renforcé par une assiduité aux entraînements les mardis et jeudis soirs vraiment satisfaisante, de la part de tous.

CATÉGORIE 18 ANS

Les entraîneurs Didier PIERQUIN et Patrick MARIE DIT LACOUR obtiennent eux aussi des résultats encourageants dans l'élite de leur catégorie.

La formation a atteint la Finale Régionale de la plus prestigieuse compétition des 18 ans : la Coupe Gambardella. En outre, plusieurs éléments sont régulièrement mis à la disposition des équipes seniors.

ÉQUIPES SÉNIORS

Comme les saisons précédentes, le S.A. Verdun-Bellefeuille a engagé trois équipes seniors : deux en district et une en Ligue.

L'équipe fanion, dirigée par Patrick SCHROEDER, pensionnaire du Championnat de Division d'Honneur



Régional depuis trois ans, effectue un parcours correct, sans plus, dans sa compétition. Elle vise le maintien dans la première partie de son groupe ainsi qu'une carrière honnête en Coupe de Lorraine.

La formation réserve se comporte plutôt bien en 1^{ère} Division de District. C'est Philippe CHARLIER qui en assume la responsabilité. L'objectif affiché est une possible accession en Promotion d'Honneur Régional. Toutefois, les adversaires, des équipes premières en majorité, vont lui rendre la tâche difficile tout au long de cette saison 2006-2007.

L'équipe C adopte la devise : ambiance, fair-play et respect. Ce groupe, emmené par François MARX et Stéphane HENON, est totalement structuré : trois dirigeants, une vingtaine de jeunes joueurs. Les tâches sont parfaitement établies : un délégué responsable, un coach, un juge de touche. Tout est fait pour que tous prennent du plaisir à se retrouver chaque dimanche. Les jeunes respectent les directives dictées en début de saison et s'attachent à pratiquer un football de qualité dans la bonne humeur. C'est la règle majeure pour rester dans le groupe. Les résultats actuels, sportifs et disciplinaires, donnent raison à la politique de François MARX qui, depuis de nombreuses années, œuvre pour défendre ces valeurs de sportivité, respect et fair-play et veut voir, en son groupe, un modèle pour le football amateur.

TROPHÉE DE A PAIX

La 13^e édition du tournoi international se déroulera du 25 au 28 Mai 2007 sur les installations municipales de Belleville et de Verdun.

FOOT DE BONHEUR, LES CLEFS DU SUCCÈS.

**Tous unis avec sérénité pour un projet sportif humain
« La rentabilité affective comme priorité ».**



Une satisfaction rapide une confiance partagée

Depuis plusieurs mois maintenant, les responsables de l'association n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire aboutir le projet. Et puis le samedi 9 septembre tout a vraiment commencé. Pour les enfants, c'était l'heure des premières séances, des premières joies, des premières attentions pour s'impliquer et réussir les jeux proposés. Mais les quelques interrogations étaient vite surmontées car très rapidement un climat favorable s'est installé et une confiance mutuelle est née entre tous. Ainsi, les parents attentifs étaient très vite confortés par le bien-fondé des objectifs et par le climat détendu de travail instauré. L'état d'esprit des responsables avait déjà ses premiers effets. Et puis comme toute chose, c'était l'heure des premiers contre-pieds. C'est là que les responsables ont senti un autre engouement et surtout un vent de sincérité pour défendre la formule et le projet. En effet, de par sa valeur affective, sociale, et sportive recherchée, « les ambitions émotionnelles » des responsables valent bien tous les autres objectifs. Nous avons donc tout de suite ressenti cette solidarité. Ils nous avaient fait confiance en amenant nombreux leurs enfants et à partir de là cette confiance était entièrement partagée.

La diversité construit le projet humain

Et puis quelle meilleure réponse pour notre formule que l'affluence hebdomadaire que nous rencontrons? Depuis le 9/9 nous avons vu 69

enfants différents avec une moyenne de 35 à chaque après-midi. C'est sûr, nous dépassons nos prévisions mais sans être étonnés de ce succès. Nous offrons donc un service local puisque 34% sont issus de Belleville. Mais le public vient aussi de l'extérieur 36 % Verdun et Thierville et 28% hors agglomération. Les enfants qui sont venus nous rejoindre viennent de douze communes différentes et c'est une vraie reconnaissance pour l'association. Cette diversité va nous permettre d'élargir nos liens et de faire savoir que de nos jours il est encore possible d'inscrire un projet éducatif et sportif en accordant des priorités au côté humain et relationnel.

Et puis, nous intéressons déjà des communes avoisinantes puisque le samedi 14/10 nous avons délocalisé notre séance sur le petit terrain synthétique de Bras sur Meuse. C'est 44 enfants qui sont venus s'offrir un bon moment de détente, de découverte, de jeux, de petits matchs. Pour l'occasion, 10 nouveaux dont 8 de bras, étaient venus rejoindre les habitués de la formule. Deux heures de convivialité partagées et appréciées par tous : Un bon exemple pour des enfants à la recherche de repères affectifs, d'émotions simples et véritables. En clôture à cet après midi, chaque enfant a pu poser fièrement avec sa médaille devant le partenaire de la journée pour la photo de famille.

Des partenaires unanimes sur le projet

Pour convaincre des partenaires, nous avons proposé un ou deux supports, de l'achat de

matériel, mais ce qui importait surtout pour nous, c'était qu'ils soient d'emblée attirés par l'originalité de notre projet au travers de ses nombreux objectifs humains, relationnels. Là aussi, nous sommes entrain petit à petit de réussir. Nous proposons de vouloir aider des enfants à découvrir des instants véritables. Les partenaires qui nous aident ont donc toute notre estime « d'investir sur des enfants » pour que ceux-ci soient tous mis sur un pied d'égalité.

Ainsi, HBS fut le premier à nous rejoindre et à nous faire confiance. Rapidement, d'autres l'ont suivi : Mairie de BELLEVILLE (subvention), Mme ALLALENE Sonia présidente des loisirs à Haudainville (équipements) SPORT+ (matériel), Pharmacie DEFOSSÉ (trousse de secours) DECATHLON (matériel), CRCA (sweat),.

Si notre budget matériel est quantifiable, ce que nous souhaitons offrir en contre partie ne l'est pas forcément. Toute personne peut aussi participer financièrement à ce projet puisque l'association a l'autorisation des services départementaux pour délivrer des reçus fiscaux et faire bénéficier les heureux donateurs d'une réduction d'impôts de 66% de leur don.

Un parrain présent et disponible (DAVID TERRIER) – Des parents parties prenantes du projet :

Ancien joueur de l'agglomération, le Belvellois David TERRIER est un homme de parole et d'amitié. Ainsi le samedi 30/9 il est venu saluer les adhérents et participer avec eux à la séance. « Je savais



dès le début que le concept serait bon, c'est pourquoi j'ai accepté de le parrainer dès que mon ami Patrick m'en a parlé ». Il a ensuite répondu gentiment aux demandes d'autographes et posé avec eux pour une photo souvenir.

Si les responsables font leur part de travail, les parents n'ont pas tardé non plus à s'impliquer dans la bonne marche des séances proposées. Ainsi, ils intègrent régulièrement l'encadrement des séances, la gestion du goûter, et à tour de rôle font des gâteaux pour leur progéniture. Ceux qui le souhaitent sont donc entièrement parties prenantes dans la bonne ambiance qui règne tous les samedis. Et puis chacun a été consulté sous forme d'un petit questionnaire de satisfaction. Celui-ci nous amène des indices sur le degré de satisfaction (100%) sur ce qui les attire chez nous (Coût réduit, horaire peu contraignant, découverte, pas de compétition, proximité), pour améliorer notre fonctionnement (86% bonnes conditions de travail), s'ils pratiquent une autre activité (36% font une autre activité).

Continuer dans la voie définie et profiter d'activités ponctuelles :

Si le football, et les jeux sont le point central de l'association, il n'en reste pas moins que de façon ponctuelle nous pouvons envisager pendant l'hiver de s'évader dans les bois de Douaumont faire de la luge, de participer aux activités de la commune (St Nicolas, Carnaval), etc. Dans un cadre plus sérieux, 4 enfants de l'association ont aussi vendu des bleuets à la cérémonie du 11 Novembre place de la mairie. Le Samedi 23 décembre l'association fête Noël avec ses adhérents et proches. Enfants, parents, partenaires, se retrouveront à la salle des fêtes de Belleville pour un après midi jeux, goûter, pot de l'amitié, échanges.

Et puis nous allons dès la première année essayer de mettre en place un déplacement sur une journée voire un week-end (Belgique ou Jura) avec une association proche de notre style de fonctionnement ou qui souhaite tout simplement s'ouvrir à un échange convivial.

Des parents impliqués - Une identité sportive basée sur l'épanouissement de l'enfant :

Si foot de bonheur a rapidement fait l'unanimité chez nos adhérents, c'est en partie dû à la décontraction de tous et à l'ambiance de jeu instaurée. En effet, nous souhaitons créer une harmonie de vie et de travail entre les parents, enfants, responsables associatifs et surtout un profond respect mutuel. Ainsi, à chaque séance, des parents s'intègrent à l'organisation de la séance : accueil, jeux, ateliers, goûter. Et puis quel plaisir de voir ce pitchou de 5 ans _ enfant en famille d'accueil venir s'épanouir tous les samedis et le laisser jouer et découvrir à son rythme. Et puis ce plus grand, 8 ans, de la maison de l'enfance de Belleville présent à toutes les séances pour participer sereinement avec des enfants de son âge. Que dire aussi de cette fillette, 7 ans, qui découvre une activité collective et à qui on va laisser le temps de s'imprégner dans un environnement favorable de toutes les relations propres à son âge. On ne va pas tous les citer car ils ont chacun leur identité mais à foot de bonheur nous voulons leur laisser le temps. Et puis si notre façon de vivre nos activités peut les aider à propager dans leur entourage des sentiments justes, nous aurons fait un très grand pas dans leur développement d'enfant.

REPÈRES :

LIEU : Terrain de jeu à côté de la salle CONVARD – Manège THEVENON l'hiver (1/12 au 15/3)

HORAIRE : 14h-16h Tous les samedis après midi (en période scolaire)

OBJECTIFS : Votre enfant souhaite pratiquer en toute simplicité, en toute décontraction dans une ambiance détendue. Une pratique loisir à la carte, vous venez quand vous voulez. Séances découverte gratuites. Animations ponctuelles.

Participation symbolique pour la séance de 2h, 1€ goûter compris. Cotisation pour l'année 1€.

Avantage pour les allocataires de la prime de rentrée scolaire sur présentation (3 séances gratuites).

ENCADREMENT géré par un éducateur expérimenté et aidé régulièrement par des parents.

RENSEIGNEMENTS : Tél. 03-29-84-10-58
Port. 06-88-21-01-09.

Bureau : Président : André CROSBIE, Vice Président : Franck CROSBIE, Educateur : Patrick DUCHENE Trésorière : Claudine MIGEON, animateur : Nicolas LEGAY - Alain LAVINA – Parents encadrants : PHILBERT – SADOWSKI – SOITOUX – CALORE

Judo Club Bellevillois

Du côté du dojo Thierry Udron...

Bienvenu à Yann !

Pour clôturer la saison, fin Juin, les judokas, les parents et les membres du bureau se sont retrouvés autour d'un barbecue et ont profité de cette occasion pour dire au revoir et merci à Christine Billerey qui a encadré les entraînements pendant deux saisons en compagnie de Michel Lagrosse. C'est pour rejoindre son mari muté là-bas que Christine est partie à la Réunion au mois de Septembre.

Pour la remplacer, nous avons eu le plaisir d'accueillir Yann Chozalski qui, pour mieux se mettre dans l'ambiance, a effectué quelques séances au mois de Juin en compagnie de Christine et Michel. Agé de 21 ans, Yann a obtenu son brevet d'éducateur sportif après une formation suivie au CREPS de Nancy. C'est un jeune maître de judo très impliqué dans la promotion de son sport qui n'hésite pas, pour entraîner nos jeunes, à venir chaque semaine de Dommary-Baroncourt, où il exerce aussi son art. Très à l'écoute des enfants qui lui sont confiés, quel que soit leur âge, il s'efforce de leur faire aimer ce sport et de leur donner l'envie de le pratiquer simplement comme loisir ou plus intensément en compétitions.

Souhaitons qu'il se plaise parmi nous et qu'il forme avec Michel Lagrosse un nouveau tandem, dynamique et efficace pour s'occuper des « petits » du baby-judo et des « grands » qui préparent les rencontres et compétitions sans oublier les jeunes des CEL.



HAND-BALL CLUB VTB - ANNÉE 2006-2007

C'EST REPARTI !!!



Avec un effectif de plus en plus important :

65 licenciés répartis en 4 équipes.

Création de l'école de Hand Ball le lundi au Coséc des Planchettes : de 18 h à 19 h.

Les petits de 5 à 10 ans sont heureux de pouvoir découvrir ce sport avec MARJORIE.



**RECRUTONS DES SENIORS FILLES et GARCONS
POUR RENFORCER NOS EQUIPES**

Contact :
Mr Roland SCHREDER,
Président : 03 29 83 77 36

L'école de foot du S.A. Verdun - Belleville

Mercredi 30 août après-midi, c'était la rentrée des plus jeunes footballeurs Verdunois-Bellevillois. Ils reprenaient le chemin du stade, le Parc à Ballons. Depuis ce jour, et chaque mercredi après-midi, les Débutants, Poussins et Benjamins apprennent à jouer, à mieux jouer, à bien jouer au foot sous la direction de P. Schroeder, P. Arnould, D. Milegia, L. Fradcourt, J.J. Guilpin et de deux jeunes joueurs de 15, 16 ans : S. Blein et J. Poletti. Les effectifs ont grossi chez les Débutants et les Benjamins, l'effet coupe du monde sans doute. Et c'est environ 80 à 90 jeunes joueurs qui foulent le gazon bellevillois tous les mercredis après-midi. Les Benjamins ont une 2ème séance d'entraînement au Prê l'Evêque tous les vendredis soirs. Deux équipes participent l'une à un championnat départemental et l'autre à un championnat de secteur. Les Débutants et les deux équipes de Poussins participent les samedis après-midi aux rassemblements ou plateaux du secteur de Verdun avec les équipes

de Thierville, Nixéville, Etain, Boulogny, Dun, Varennes, Mangiennes et Stenay. Des joueurs de 17-18 ans ont laissé leurs crampons de joueurs au vestiaire pour assurer l'arbitrage au cours des plateaux qui ont eu lieu à Belleville et au Prê l'Evêque : R. Allam, R. Caquard, L. Patenère, Fl. Massignan, et les frères Guerioune, H. et G. Les jeunes arbitres d'un jour ont démontré ces jours-là un bel esprit de club. D'autres personnes, dirigeants ou parents apportent également leur soutien pour arbitrer ou diriger parfois une équipe : B. Paquin, Cb. De Fontenay, J.P. Blein et pour la partie administrative : N. Huart et L. Fradcourt. Nous n'oublions pas les parents et grands-parents qui emmènent les joueurs lors des déplacements, et Fr. Fradcourt qui prépare les goûters des enfants à la fin des plateaux à Belleville et au Prê l'Evêque. L'école de foot du S.A.V.B fonctionne bien et c'est grâce à une équipe de personnes qui ont chacune un rôle bien défini et qui restent bien à leur place (Jean Gabin dans un film

avait la réplique suivante : «on n peut pas être joueur et arbitre.»). Tout va donc pour le mieux dans le petit monde du foot des plus jeunes Verdunois-Bellevillois. Et les résultats sont satisfaisants, mais ce n'est pas ce qui compte le plus; le plus important, c'est le jeu ! Le foot en plein air se termine début décembre, place au foot en salle, à Belleville, à la halle sportive A. Convard, les lundis (17h00-18h30) et les mercredis (13h30-17h30). Nos plus jeunes joueurs apprendront à jouer au FUTSAL et pratiqueront ce sport pendant la trêve hivernale au cours de plateaux amicaux ou de compétition et de tournois de clubs. *Les éducateurs et les responsables d'équipes et les dirigeants du S.A Verdun-Belleville souhaitent aux grands-parents, aux parents et aux joueurs de joyeuses Fêtes de fin d'année et une très bonne année 2007.*



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques et politiques.

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement.

ADRESSEZ-VOUS À LA MAIRIE

- soit de la commune où vous avez votre domicile ou là où vous habitez depuis au moins six mois,
- soit d'une commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins cinq ans,
- soit de la commune où vous êtes assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

VOUS DEVEZ PRÉSENTER

- une pièce d'identité,
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans,
- si vous habitez chez vos parents, une attestation de vos parents établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.

CAS PARTICULIER

Si vous avez acquis la nationalité française, vous devez également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

Vous ne pouvez vous déplacer

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez remettre une procuration établie sur papier libre à quelqu'un.

Vous pouvez également demander votre inscription par correspondance en envoyant les pièces indiquées par recommandé avec avis de réception.

QUAND S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année avant le 31 décembre ; mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

Vous pouvez être inscrit et voter la même année si :

- vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- vous êtes fonctionnaire muté ou admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier.
- vous êtes naturalisé français après le 1^{er} janvier,
- vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.

A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

Tout dépend de la date à laquelle vous avez

déposé votre demande d'inscription en mairie.

Si vous faites votre demande d'inscription avant le 31 décembre année N, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars année N+1.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1^{er} mars année N+2. Vous conservez donc la possibilité de voter en année N+1 dans votre ancienne commune d'inscription.

Comment sont actualisées les listes électorales ?

A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font donc l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1^{er} septembre et s'achève le dernier jour du mois de février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. Les services municipaux affichent en mairie, le 10 janvier, un tableau rectificatif des listes électorales pendant dix jours qui peut être contesté au cours de cette période par les électeurs.

INSCRIPTION DES JEUNES ATTEIGNANT 18 ANS

Vous avez atteint l'âge de 18 ans entre les dates de clôture de listes électorales, soit entre le 1^{er} mars de l'année en cours, et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Cette année, sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2006 et le 28 février 2007

COMMENT ÊTES-VOUS INSCRIT ?

Vous êtes inscrit sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de votre commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle.

Ces opérations se déroulent cette année du 1^{er} septembre 2006 au 28 février 2007.

PROCÉDURE

La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE et en vérifiant si les conditions sont réunies (identité, domicile, nationalité...).

Attention, vous ne recevez pas de notification de votre inscription.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable que vous vous renseigniez auprès de votre mairie, pour vérifier que vous êtes bien inscrit.

INSCRIPTION DANS UNE AUTRE COMMUNE

Vous souhaitez être inscrit dans une autre commune que celle indiquée par l'INSEE pour votre inscription d'office (à noter, le domicile de vos parents est réputé être le vôtre pour cette inscription).

Vous devez accomplir les formalités d'inscription volontaire.

Assurez-vous que vous n'avez pas été inscrit en même temps dans votre commune d'inscription d'office.

EN CAS DE LITIGE

Si vous avez été oublié, ou si la commission a estimé que vous ne réunissiez pas les conditions pour être inscrit (nationalité, domicile notamment), adressez-vous au tribunal d'instance dont dépend votre domicile.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CONSTITUTION D'UN FICHIER

En vue de la constitution d'un registre nominatif comportant les informations relatives à l'identité et à la situation des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que des personnes adultes handicapées de plus de 60 ans, vous pouvez prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale à la Mairie de BELLEVILLE-SUR-MEUSE (Madame BOUCHERON) au 03 29 84 31 81, afin qu'une fiche d'inscription soit établie.

Cette démarche entre dans le PLAN CANICULE publié en mai 2004 qui prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes isolées.

La réglementation prévoit que les communes ouvrent un registre nominatif afin de permettre une intervention ciblée en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est facultative.

NAISSANCES DU 9 JUIN AU 3 NOVEMBRE 2006

LUDWIG Florine	09 Juin 2006	VERDUN
LIN Yannis Kévin	11 juin 2006	VERDUN
CHAVRELLE—DURANTON Samuel	14 juin 2006	VERDUN
GONZALEZ Molly	16 juin 2006	VERDUN
COLINET Julie	18 juin 2006	VERDUN
GOUDEN Elsa	25 juin 2006	BAR-LE-DUC
BOUDET Elise	30 juin 2006	VERDUN
WAGNER Livia	9 juillet 2006	VERDUN
MÉROUR Titouan	10 juillet 2006	VERDUN
VANDEPUTTE Louane	12 juillet 2006	VALENCIENNES
JERONNE Charlotte	13 juillet 2006	VERDUN
GIBIER Gabriel	24 juillet 2006	VERDUN
LAUMONT Mathys	27 juillet 2006	BAR-LE-DUC
SPAGNUT Mathilde	30 juillet 2006	VERDUN
SPAGNUT Clara	30 juillet 2006	VERDUN
DESPINASSE Manon	1er août 2006	VERDUN
BAUGNON Océane	22 août 2006	VERDUN
GIERNAS Séréna	30 août 2006	VERDUN
GIERNAS Anaëlle	30 août 2006	VERDUN
FUND Elena	11 septembre 2006	VERDUN
HENRY Léna	6 octobre 2006	VERDUN
PEREIRA Lenny	10 octobre 2006	BAR-LE-DUC
COLLIGNON Zoé	23 octobre 2006	VERDUN
JUSTIN Alan	30 octobre 2006	VERDUN
RADIÈRE Louis	3 novembre 2006	VERDUN

MARIAGES DU 24 JUIN 2006 AU 18 SEPTEMBRE 2006

LAURENT Céline et REMY Vivien	24 juin 2006
HIERTES Laetitia et GILOT Eric	1er juillet 2006
DIAS SOARES Izabela et GAUSSOT Romuald	1er juillet 2006
VERTALDI Pascaline et VACHER Francis	22 juillet 2006
SENDRE Emilie et DENIS Judicaël	29 juillet 2006
JEAN Marielle et NICKLAUS Stéphane	12 août 2006
LELOUP Véronique et AUSSEL Olivier	19 août 2006
CUNY Séverine et OMÉ Christophe	26 août 2006
JACQUIN Marcelline et TRINQUART Francis	18 septembre 2006

DÉCÈS DU 03/12/2006 AU 16/06/2006

BREGONZIO épouse PAGAND Andrée	27 juin 2006	VERDUN
COLLET veuve BRABANT Irène	7 juillet 2006	VANDOEUVERE
THUVENY veuve GAUSSOT Marcelle	21 juillet 2006	VERDUN
BRION veuve VAUDOIS Renée	27 juillet 2006	VERDUN
VALLET épouse MARTINET Véronique	8 août 2006	BELLEVILLE
THOMAS Fernand	1er août 2006	VERDUN
RINCE Jack	10 août 2006	VERDUN
MÉNAILLE épouse CHARLIER Mireille	19 août 2006	VERDUN
DESPINASSE Manon	29 août 2006	NANCY
DE MORAIS Joao	11 septembre 2006	VERDUN
LAGARDE veuve BERTIN Colette	20 septembre 2006	VERDUN
FORNARA Noël	7 octobre 2006	BAR LE DUC
FARNIER veuve DESHAYES Lucette	11 octobre 2006	VERDUN
CHEPPY veuve BORILE Jeanne	24 octobre 2006	VERDUN
CAEL veuve CREUSOT Renée	7 novembre 2006	VERDUN
PARISOT Jacques	19 novembre 2006	VERDUN

MÉDAILLES et DISTINCTIONS

PROMOTION 14 Juillet 2006

Médaille d'Honneur agricole OR

- Madame Michèle COURTAUX
Gestionnaire technique ASS, MSA, Marne-Ardennes-Meuse, REIMS
76, avenue Gaston Demenois à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur agricole GRAND OR

- Madame Michèle COLIN
Cadre gestionnaire PSSP, MSA, Marne-Ardennes-Meuse, REIMS
02, Allée de Varinot à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux fonctionnaires et agents des collectivités locales ARGENT

- Monsieur Thierry SERRES
Agent technique principal, MAIRIE de VERDUN
41, rue de la République à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux fonctionnaires et agents des collectivités locales OR

- Madame Colette SERAMOUR
Agent des services techniques, MAIRIE de VERDUN
50, rue du Commandant Drouot à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur du travail ARGENT

- Madame Corinne AUSSEL
Aide Comptable, CORA VERDUN
06, rue des Anciens Combattants d'Indochine à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur du travail VERMEIL

- Madame Marie-Claude BERTIN
Standardiste, CORA VERDUN
50 bis, rue du Général Mangin à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur du travail OR

- Madame Marie-Claude BERTIN
Standardiste, CORA VERDUN
50 bis, rue du Général Mangin à BELLEVILLE SUR MEUSE

- Monsieur Michel HORNUOT
Responsable bureau d'études, INEOS France, VERDUN
22, avenue Gaston Demenois à BELLEVILLE SUR MEUSE

Médaille d'Honneur du travail GRAND OR

- Madame Marie-Claude BERTIN
Standardiste, CORA VERDUN
50 bis, rue du Général Mangin à BELLEVILLE SUR MEUSE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, garçons et filles, sont priés de se présenter en mairie dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans pour se faire inscrire sur la liste de recensement militaire.

Ils doivent se munir du livret de famille et de leur carte d'identité.

Les parents des intéressés peuvent faire la démarche à leur place.

VERANDA : votre projet en 1 coup d'œil sur photo.

Cette famille en rêvait.

20 ans
d'expérience



+ de
2000
réalisations



ADDENET LAMORLETTE l'a réalisée !

Fabrication sur mesure dans nos ateliers, haute performance.



Z.A. Le Wameau
Belleville/Meuse
03.29.84.76.76

notre partenaire **aliplast**
ALUMINIUM SYSTEMS



BATIMENT

**REHABILITATION
BATIMENT**

DOMINIQUE DRENERI

68 RUE DE LA LIBERATION
55840 THIERVILLE

TEL. 03 29 86 04 63

FAX 03 29 86 38 01

RICHARDCOMMUNICATION

l'agence de communication
qui touche vos cibles

vous souhaite la bienvenue en

2007™

et une excellente année...
...remplie d'impacts !

www.agence-richcom.com

007 et le logo sont des marques déposées



Rue Mazel,
7, Place Foch

55100 VERDUN

Tél. : 03 29 84 48 78

Fax : 03 29 84 36 25